

**Morières**
lès Avignon**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉCISIONS DU MAIRE**

En application de l'article L.2122.22
du Code Général des Collectivités Territoriales

DECISION MUNICIPALE N° 2024-10-215**Portant signature d'une convention
d'assistance juridique
avec la SCP Territoires Avocats**

Le Maire de Morières-lès-Avignon,

Vu l'article 2122-22 du Code Général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du conseil municipal n°20-07-021 du 10 juillet 2020, parvenue en
Préfecture de Vaucluse le 17 juillet 2020 donnant délégation au maire, conformément aux
dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des collectivités territoriales,

Considérant les besoins de la collectivité en matière d'assistance juridique,
Considérant la proposition de la SCP Territoires Avocats, dont le siège social est 5 rue Henri
Guinier, 34000 MONTPELLIER,

DÉCIDE

Article 1 : De recourir à la SCP Territoires Avocats pour une assistance juridique pour
toutes ses activités et missions liées à l'exercice de ses compétences et de ses activités
municipales.

Article 2 : La lettre de mission est conclue du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026.

Article 3 : Le montant des honoraires dus annuellement, pour l'exécution de la présente
mission d'assistance juridique s'établit à : 11 872.80 € TTC (année 2025) et 11 872.80 € TTC
(année 2026), hors frais et droits divers, déplacements, en sus.

Article 4 : La dépense sera prélevée sur le chapitre 011, art.62268.

Article 5 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la
présente décision, dont il sera rendu compte au prochain conseil municipal. La présente
décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai
de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Le tribunal administratif
peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par
le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Morières-lès-Avignon, le 15 octobre 2024

Le Maire
Grégoire SOUQUE



HOTEL DE VILLE

53, rue Louis Pasteur - BP 60020 - Morières-lès-Avignon - 84271 Vedène Cedex
Tél 04.90.83.87.12 - Fax 04.90.33.42.28 - contacts@morieres.fr - www.morieres.fr